Département de la Manche Arrondissement de Saint-Lô Canton de Pont-Hébert

Commune de SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

22 mars 2024

Date d'Affichage

09 avril 2024

Nombre de conseillers :

En exercice: 15

Présents: 15

Votants: 15

L'an deux mille vingt-quatre, le deux avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Étaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Fabienne LENOEL, Jean-Marc VARIN, Philippe GAILLARDON, Laëtitia DUBOSCQ, Annick PLANTEGENEST, Pauline BOSCHER, Stéphane LECHANOINE, Benoît LAVARDE, Anne-Marie RABEC, Yohann GARREAU, Floriane VISART DE BOCARMÉ, Maryline VAUTIER, Raymond GIRARD, Serge ANFRAY.

M. Yohann GARREAU remplit les fonctions de secrétaire.

OBJET : DÉLIBÉRATION 2024 - N°04/03 : AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2023

BUDGET PRINCIPAL:

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :

1 230 456.04 €

- un déficit de fonctionnement de : 0.00 €

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
A Résultat de l'exercice	276 562.01 €
précédé du signe + (exédent) ou - (déficit)	
B Résultats antérieurs reportés	
ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (exédent) ou - (déficit)	953 894.03 €
C Résultat à affecter	
= A+B (hors restes à réaliser)	1 230 456.04 €
(si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	
D Solde d'exécution d'investissement	88 568.91 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement	-81 860.67 €
F Besoin de financement = D+E	0.00€
AFFECTATION = C	1 230 456.04 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement	0.00€
G = au minimum, couverture du besoin de financement F	
2) H Report en fonctionnement R 002	1 230 456.04 €
DEFICIT REPORTE D 002	0.00€

Accusé de réception en préfecture 050-215004557-20240402-DE20240403-DE Date de télétransmission : 08/04/2024 Date de réception préfecture : 08/04/2024

BUDGET LOTISSEMENT « BOCAGE DE L'ELLE »

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 0.00 €

- un déficit de fonctionnement de : 0.00 €

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXE	RCICE
Résultat de fonctionnement	
A Résultat de l'exercice	0.00€
précédé du signe + (exédent) ou - (déficit)	
B Résultats antérieurs reportés	
ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (exédent) ou - (déficit)	0.00€
C Résultat à affecter	
= A+B (hors restes à réaliser)	0.00€
(si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	
D Solde d'exécution d'investissement	-84 456.37 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement	0.00€
F Besoin de financement = D+E	-84 456.37 €
AFFECTATION = C	0.00€
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F	0.00€
2) H Report en fonctionnement R 002	0.00€
DEFICIT REPORTE D 002	0.00€

Ainsi délibéré à Saint-Clair-sur-l'Elle, les jour mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance	Le Maire
Yohann GARREAU	Maryvonne RAIMBEAULT
	Rainlean